

ADMINISTRATION

Administration générale

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Arrêté du 8 octobre 2015 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique ministériel institué auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi

NOR : ETSR1530726A

La ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel au comité technique ministériel institué auprès des ministres chargés du travail et de l'emploi;

Vu la demande de M. Éric SAMSON notifiée le 16 septembre 2015, portant démission de son mandat de membre suppléant du comité technique ministériel,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Xavier BLOT, affecté à l'unité territoriale de la Seine-Saint-Denis de la DIRECCTE Île-de-France, est nommé membre suppléant au comité technique ministériel, en remplacement de M. Éric SAMSON, sur la liste présentée par l'organisation syndicale Sud travail-Affaires sociales-Solidaires, à compter du 17 octobre 2015.

Article 2

Le directeur des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Fait le 8 octobre 2015.

*La ministre du travail, de l'emploi,
de la formation professionnelle
et du dialogue social,*
Pour la ministre et par délégation :
Le directeur des ressources humaines,
J. BLONDEL